

*Proposition présentée par les députés :  
MM. Florian Gander, Sandro Pistis, Henry  
Rappaz, Francisco Valentin*

*Date de dépôt : 6 octobre 2017*

## **Proposition de motion** **TPG et malvoyants : il y a un problème**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que l'accès des malvoyants aux TPG se révèle souvent problématique ;
- que les transports en commun doivent être accessibles à toutes et tous sans exclusion ;

invite le Conseil d'Etat

- à étudier un dispositif adéquat afin que les personnes malvoyantes puissent accéder aux transports en commun, par exemple un dispositif sonore aux arrêts ;
- à demander aux diverses institutions concernées (services publics, communes, TPG) d'étudier et mettre en place des conditions adaptées aux malvoyants.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Ne vous êtes-vous jamais posé les questions suivantes : Lorsque je prends les transports publics genevois, quel itinéraire dois-je parcourir ? Quelle ligne ? Quand arrivera mon bus ?

Ces questions, tout usager se la pose au moins une fois pour parcourir un itinéraire.

Maintenant, fermez les yeux et imaginez-vous au centre-ville. Vous devez vous rendre de Meyrin à Versoix. Où devez-vous prendre votre bus ou votre tram ? A quelle heure arrive-t-il ?

Mais surtout quel est le véhicule qui arrive ? Suis-je au bon arrêt ? Je l'entends, mais je ne le vois pas, je ne connais pas ni sa provenance ni la destination. Quel numéro est inscrit sur l'avant du véhicule ?

Voilà le problème, un problème qui pourrait être réglé simplement en dotant nos arrêts de transport en commun d'équipements adéquats afin qu'une voix annonce l'arrivée et la destination de chaque véhicule, comme le font les gares et de nombreuses villes européennes.

Cette motion n'a d'autre but que de mettre en lumière un problème qui peut être oublié certainement par erreur ou « manque de vision ». Elle demande simplement à qui de droit d'équiper les arrêts de transports en commun d'un système audio qui permettrait aux personnes malvoyantes d'utiliser les transports en commun.

Cette motion demande d'étudier cette possibilité en coordination avec les divers partenaires (communes, TPG, etc.) et d'examiner sa mise en œuvre.

Je vous prie, chers collègues, de réserver un bon accueil à la présente motion.